



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX
76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 48 01 82 22
contact@samusocial-federation.org

RAPPORT MORAL

Le bilan que nous dressons de l'année 2022, tout comme les perspectives en 2023, réaffirme la volonté de la Fédération nationale des Samu sociaux de continuer à se positionner comme un acteur central de la veille sociale.

Dans un secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI) qui doit faire face aux inquiétudes résultant du contexte économique et géopolitique, porter la visibilité et la voix des publics les plus fragiles est plus que jamais une priorité et doit être un enjeu partagé avec les politiques publiques.

Dans un contexte marqué par la succession des crises, l'augmentation et la diversification des besoins, la Fédération poursuit un double travail d'étude des besoins et d'outillage des acteurs, dans le souci de rechercher et de promouvoir des solutions pérennes.

Ainsi, en 2022, les travaux de la Fédération Nationale des Samu sociaux se sont principalement dirigés vers :

- **L'observation sociale**, à travers la refonte de l'enquête nationale maraudes, sa réalisation (collecte et traitement des données) ainsi que l'exploitation des données collectées à l'année par les maraudes et Samu sociaux, formalisée dans un rapport diffusé à nos adhérents et partenaires associatifs comme institutionnels;
- **La promotion d'un cadre d'intervention commun** visant à soutenir la compétence des équipes de terrain et le partage d'outils de référence, à travers la relance des travaux autour de la diffusion et de la sensibilisation au référentiel national des missions des maraudes et Samu sociaux ;
- La participation active à l'élaboration des politiques publiques et la **représentation des enjeux du secteur** auprès des instances de décision, particulièrement dans le cadre de la réforme des SIAO et de ses conséquences sur le dispositif global de veille sociale, de la dynamique de programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement, ainsi que lors des cellules de crise autour de la thématique des "enfants à la rue" ;
- L'animation du groupe de travail national maraudes et de la vie du réseau fédéral ;
- La participation aux instances partenariales associatives.

L'année a également été marquée par la sortie de crise sanitaire, mais aussi par l'installation dans la durée de la guerre en Ukraine, l'arrivée régulière de personnes exilées et la mobilisation de la société civile.

A l'heure actuelle, outre le souci constant du dimensionnement du parc d'hébergement, l'enjeu de fond sur l'accès aux logements demeure en ligne de mire, avec un modèle qui peine à voir le jour et dont l'ambition est malmenée par le poids de la crise énergétique. Dans cette perspective, la création d'un observatoire national du sans-abrisme sera l'occasion pour notre fédération de faire valoir sa capacité, unique à l'échelle nationale, à mieux évaluer, objectiver et caractériser les besoins des publics rencontrés.

Face aux enjeux auxquels les associations gestionnaires de Samu Sociaux et de maraudes continueront à faire face cette année et en 2024, et au regard des enjeux liés à la transformation du secteur en service public de la rue au logement, la compétence et la connaissance de terrain portée par la Fédération nationale des Samu sociaux doit être plus que jamais mobilisée.

ACTIVITÉS ET MISSIONS

➔ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération Nationale des Samu sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu social » telles que décrites par le référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux¹.

Précisément, la FNSS a pour objectifs de :

- **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.).
- **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération Nationale des Samu sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 et incluse en annexe de ses statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire dédiée :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté.
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Cela implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous et toutes. Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence.
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidée. Elle induit

¹ [Référentiel de missions et d'évaluation, Maraudes et Samu sociaux](#)

aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

➔ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération sont les suivantes :

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral.
- **Développer l'observation sociale en produisant des données** tant sur les ménages rencontrés en rue que sur l'activité et les moyens des maraudes et Samu sociaux.
- **Accompagner les Samu sociaux à l'aide du référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux** notamment en proposant des formations aux équipes, professionnelles comme bénévoles.
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires.
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue.
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

➔ PUBLICS VISÉS PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION ET ÉCHELLE D'INTERVENTION

La Fédération Nationale des Samu sociaux intervient auprès des Samu sociaux adhérents, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirectes de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion et en processus de désaffiliation sociale. Au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu sociaux, la Fédération vise une amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme. Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles peuvent également utiliser les ressources proposées par la Fédération pour s'informer et agir auprès des personnes à la rue.

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Les outils développés et les enseignements issus des réflexions partagées avec les Samu sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération Nationale des Samu sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samusocial International (SSI), qui anime un réseau de 15 dispositifs en Afrique, en Europe, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine. Sept d'entre eux sont spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 sont spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales.

VIE FÉDÉRALE

→ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2022

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décision, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateur.trices de la Fédération Nationale des Samu sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu social ou d'une association gestionnaire de maraudes. Leur participation à la vie fédérale représente une mise à disposition gracieuse – et précieuse – de leur employeur. Le Conseil d'Administration est composé de :

- **Philippe DA COSTA**² – Président par intérim – Croix-Rouge Française (de droit)
- **Maud BIGOT** – Vice-présidente – Samu social de Lyon (2025)
- **Alexis DERACHE**³ – Trésorier – Samu social de l'Oise (2023)
- **Marie CHUBERRE** – Secrétaire – Samusocial international (de droit)
- **Christophe VISENTIN** – Administrateur – Samu social de Cannes (2023)
- **Stéphane ROUTIER** – Administrateur – Samu social de Lille (2025)
- **Vanessa BENOIT**⁴ – Administratrice – Samusocial de Paris (de droit)
- **Sébastien PERRINEL**⁵ – Administrateur – Samu social de Nantes (2023)
- **Christelle GIULANI** – Administratrice – Samu social de Nice (de droit)
- **André LÉGER** – Administrateur – Samu social de Bordeaux (2024)
- **Josette Ponceau** – Administratrice – Samu social Guyane (2023)

→ CONSOLIDER LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérents dont deux têtes de réseaux (l'Ordre de Malte, la Croix-Rouge Française), **la Fédération s'appuie sur une vingtaine de personnes morales différentes représentant plus de 300 équipes mobiles en France. La présence du Samusocial International dans la Fédération permet également un lien avec les Samu sociaux de l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux, tout particulièrement avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité⁶. **La Fédération Nationale des Samu Sociaux et la Fédération des Acteurs de la Solidarité ont en effet conclu un partenariat** au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.

² Représenté par Camille JOUBERT ou Bénédicte SOUBEN

³ Représenté par Stevens DUVAL

⁴ Représentée par Corinne TAIEB

⁵ Représenté par Laurent COURAUD

⁶ [La Fédération des Acteurs de la Solidarité](#) regroupe plus de 870 associations qui gèrent près de 2.700 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des Acteurs de la Solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

Ce partenariat a été reconduit en 2022 autour de trois orientations stratégiques majeures :

– **Animation de réseau**

- Echange de pratiques et de réflexions.
- Co construction d'une expertise, de positionnements, d'outils et de livrables.
- Organisation de journées de sensibilisation à dimension régionale et nationale.

– **Représentation**

- Représentation auprès des pouvoirs publics, sur la prise en compte des personnes en grande exclusion, des missions et actions développées par les maraudes et Samu sociaux.
- Interpellation des pouvoirs publics et de l'opinion à travers la presse, des courriers, des actions de mobilisation.
- Lobbying sur l'évolution des dispositifs pour les adapter aux besoins, et sur les moyens.

– **Analyses et Expertise**

- Accès à des Informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale et de l'hébergement/logement.
- Observations et études sur les dispositifs et les publics.

ANIMER LES SAMU SOCIAUX ET LES REPRÉSENTER

➔ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l'année 2015, la Fédération Nationale des Samu sociaux anime un groupe de travail national sur les maraudes et Samu sociaux reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **développer une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d'informations sur des problématiques communes.**

En 2022, 4 groupes ont été organisés aux mois de février, avril, septembre et novembre. Ces réunions ont principalement porté sur l'actualité de la veille sociale mais également sur des thématiques approfondies pour lesquelles un.e intervenant.e a pu être convié.e. Avec la fin de la pandémie de covid-19 en cours d'année, les groupes de travail nationaux ont repris en format présentiel sur une journée entière, à partir du mois de septembre. Ce format permet d'accroître les échanges informels et la cohésion du groupe. Il a également facilité la représentation de l'ensemble des corps de métier des maraudes et Samu sociaux, des directions nationales (pour les têtes de réseau comme la Croix-Rouge Française) jusqu'aux travailleur.euses sociaux.ales.

En 2022, les réunions ont abordé les thématiques suivantes :

- **La mise en œuvre de l'instruction réformant les SIAO du 31 mars 2022.** Celle-ci réaffirme le rôle des SIAO dans la coordination de la veille sociale dans chaque territoire, demande aux acteurs de terrain de réaliser des évaluations flash et approfondies dans des délais cibles de 48h et 2 mois après le repérage de chaque personne à la rue, propose la signature de conventions tripartites entre SIAO, Etat et autres acteurs du secteur de l'accueil de l'hébergement et de l'insertion (AHI), entre autres.
- **Evolution de l'étude nationale maraudes et présentation des résultats.** Les évolutions importantes concernant l'étude ont été présentées et discutées au sein du groupe de travail national maraudes, pour tester et confirmer la pertinence de ces évolutions. Le groupe a bénéficié, le premier, des résultats de cette enquête avant sa parution en décembre 2022.
- **La session de septembre 2022 a été consacrée aux questions liées à la santé,** avec un premier bilan de la mise en œuvre des équipes d'aller-vers santé dites « Ségur mesure 27 », la problématique de l'hospitalisation des personnes à la rue et des échanges de pratiques, grâce à l'intervention du Docteur Alain Mercuel, chef du pôle précarité au Groupe hospitalier universitaire de Paris.
- **Le groupe de novembre 2022 s'est tenu à Lyon. Il a permis d'aborder les questions liées au travail pair et à la mise en œuvre de maraudes jeunes,** grâce à une approche croisée et innovante portée par les équipes d'Alynéa.

Ces sessions sont aussi l'occasion d'aborder des sujets d'actualité, portant sur les problématiques ponctuelles ou régulièrement rencontrées par les personnes à la rue et les équipes de maraudes, ou en lien avec les discussions et négociations en cours entre la Fédération, les administrations et les instances de décision politique. Elles permettent la diffusion des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. La Fédération Nationale des Samu sociaux relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la

réflexion du réseau. Surtout, ces temps permettent de faire émerger des problématiques du terrain pour les relayer auprès des instances gouvernementales.

→ VERS UNE REPRISE DE LA DIFFUSION DU RÉFÉRENTIEL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX EN PRÉSENTIEL

Le partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine portait sur un projet de digitalisation du référentiel maraudes et Samu sociaux, dans le contexte de la pandémie de covid-19. Il a permis de comprendre qu'un tel outil nécessitait une présence humaine pour être convenablement diffusé et pris en main.

La fin de la pandémie de covid-19 a ouvert de nouvelles possibilités en matière d'organisation de sessions de sensibilisation et de diffusion du référentiel maraudes et Samu sociaux. Ces sessions ne se sont jamais réellement arrêtées, notamment grâce à des relais parmi les adhérents.

La fin de l'année 2022 a permis, dans ce contexte, à la Fédération de préparer un calendrier prévisionnel de diffusion du référentiel pour l'année 2023. Cette diffusion reprendra notamment avec l'aide des délégations régionales de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

→ REPRÉSENTATION DES ADHÉRENTS ET PLAIDOYER

La Fédération Nationale des Samu sociaux joue non seulement un rôle essentiel de représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, mais aussi une mission de plaidoyer (transmission de courriers aux ministres et élu.es locaux.ales et nationaux.ales), renforcée cette année dans un contexte marqué par :

- La concrétisation du service public de la rue au logement, matérialisée notamment par la publication de l'instruction réformant [les SIAO du 31 mars 2022](#), qui a donné lieu à l'organisation de groupes de travail par l'Etat.
- La programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement, incluant également la fin de la « gestion au thermomètre » du parc d'hébergement, décidée notamment dans le cadre de [l'instruction du 26 mai 2021](#). Cette problématique a mobilisé la Fédération en début d'année, afin de clôturer les groupes de travail sur le sujet, mais également en fin d'année, du fait de la concrétisation de la fin de la gestion au thermomètre.
- Les discussions autour du projet de loi de finances 2023. Si la Fédération n'a pas porté ses propres amendements, elle a activement participé aux remontées d'informations et d'alertes concrètes, grâce à son fort maillage territorial. Ces remontées ont été portées dans le cadre du [Collectif des Associations Unies](#), mais aussi lors de réunions bilatérales.
- La mise en place de cellules de crise « enfants à la rue » à l'automne et à l'hiver 2022, afin de trouver des solutions locales et nationales à l'accroissement du nombre de familles avec enfants en demandes non pourvues d'hébergement.

Dans ce cadre, la Fédération Nationale des Samu sociaux a obtenu :

- La prise en compte des difficultés métiers et techniques dans le cadre de la finalisation et de la mise en œuvre de l'instruction du 31 mars 2022. Elle a également porté une voix forte et singulière dans la prise en compte et la participation des personnes rencontrées et accompagnées dans la mise en œuvre de cette réforme, et au-delà dans les instances de gouvernance du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI).

- L’ouverture d’un canal identifié entre les équipes de maraudes et Samu sociaux et l’administration centrale, dans le cadre des problématiques posées par la mise en œuvre de la fin de la gestion au thermomètre. Exemple : la mise en place de la cellule de crise « enfants à la rue » nationale. Celle-ci a commencé ses travaux en octobre 2022, permettant d’identifier des solutions pour un grand nombre de ménages, bien que la forte mobilisation de l’Etat n’ait pas été suffisante pour trouver une solution à l’ensemble des familles.
- Le maintien du parc d’hébergement au même niveau qu’en 2021, et ce alors que les premières versions du projet de loi de finance 2023 évoquaient des suppressions.

Tête de réseau nationale, la Fédération Nationale des Samu sociaux prend part à ces différents travaux car les dispositifs qu’elle représente sont au contact direct des personnes à la rue et jouent donc un rôle essentiel dans la mise en place de la politique du Logement d’Abord.

Par ailleurs, après une mobilisation historique des services de l’Etat en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire, les perspectives de réduction du parc d’hébergement entre 2022 et 2024 ont conduit la Fédération à interpeller sur la nécessité de faciliter l’accès aux droits des personnes à la rue, pour leur garantir notamment l’accès au logement et permettre une meilleure fluidité dans l’hébergement.

Enfin, la Fédération a intégré, dans le courant de l’année 2021, [le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable \(HCLPD\)](#). Cette instance regroupe 50 membres titulaires (personnalités qualifiées, acteurs institutionnels, associations représentatives d’élus locaux et associations et organisations œuvrant dans le domaine du logement et de l’insertion). Cette instance est issue du rapprochement entre le comité de suivi du droit au logement opposable et le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, prévu par l’article 11 de la loi d’accélération et de simplification de l’action publique.

➔ PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS DES RÉSEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération Nationale des Samu sociaux est assurée au travers de la **participation à des colloques** sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l’urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen. Cette année, la poursuite de la crise sanitaire a limité les déplacements auprès des adhérents. Ces déplacements sont pourtant essentiels puisqu’ils représentent des temps d’observation des fonctionnements et des spécificités de chacun, de recueil des problématiques et des besoins.

Dans le cadre de sa participation au groupe de travail France de la [Coalition Eau](#), collectif réunissant 30 organisations non gouvernementales françaises engagées pour la promotion de l’accès durable à l’eau potable et pour l’assainissement pour tous.tes, la Fédération a contribué aux travaux portant sur :

- Le plaidoyer pour la transposition de la directive européenne de 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, transposée en droit français par l’ordonnance du 22 décembre 2022 visant à « garantir l’accès de chacun.e à l’eau destinée à la consommation humaine, même en cas d’absence de raccordement au réseau public de distribution d’eau destinée à la consommation humaine, y compris des personnes en situation de vulnérabilité liée à des facteurs sociaux, économiques ou environnementaux ». Ceci constitue une avancée certaine pour l’accès à l’eau potable et aux infrastructures d’hygiène pour les personnes vivant en rue ou dans des campements, des squats, des bidonvilles non reliés aux réseaux de distribution de l’eau.

- Une étude sur la définition d'indicateurs de droit à l'eau et à l'assainissement en France, avec une attention particulière aux publics non raccordés aux systèmes de distribution d'eau (populations vivant en rue, en squats, zones d'habitat précaire non raccordées...

Par ailleurs, la Fédération **est membre du Collectif des Associations Unies**. Ce collectif regroupe plusieurs associations nationales et autres têtes de réseau. Cette année, son activité s'est concentrée sur la préparation des échéances électorales de 2022, dans le but de faire émerger les problématiques du sans-abrisme et plus précisément en fin d'année 2022, l'enfance sans domicile et la relance du Logement d'Abord.

➔ DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

L'année 2022 a été l'occasion de relancer une dynamique de travail interne sur la communication de la Fédération, qui s'est matérialisée par la création d'un groupe dédié, composé de membres du Conseil d'Administration. En décembre 2022, ce groupe a notamment permis de relancer la communication sur les réseaux sociaux, en réactivant le compte twitter et en créant un compte LinkedIn. Ces canaux ont facilité la diffusion de l'étude nationale maraudes, notamment.

De même, une mise à jour du site internet de la Fédération a été réalisée. Ce site dédié a vu le jour en 2017, suite à un chantier sur sa structuration et ses contenus mené en collaboration avec l'ensemble des membres de la Fédération. Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyen.es et associations de poser des questions, d'envoyer une demande d'adhésion...

DÉVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE

➔ REFONTE DE L'ÉTUDE NATIONALE MARAUDES

La réalisation d'[une étude nationale maraudes](#) répond à un triple enjeu :

- Transformer le regard que la société porte sur le sans-abrisme.
- Donner des clés de compréhension du phénomène aux élu.es et accroître les moyens qui permettront de lutter contre.
- Valoriser les actions et les missions des Samu sociaux et des maraudes qui jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri, allant vers les personnes à la rue pour initier un parcours d'insertion et/ou créer du lien social.

Tirant partie des enseignements des deux études réalisées en 2021, la Fédération a décidé de profondément remodeler sa méthodologie et son format. En effet, l'année précédente avait été marquée par un important recul de la participation des structures en janvier et juin. Par ailleurs, les retours qualitatifs ont permis de déterminer que ce recul était notamment lié à la démultiplication, particulièrement dans certaines métropoles, des travaux du type « enquête flash ». Celles-ci mobilisent non seulement les équipes sur une journée/ nuit entière, mais aussi et surtout les personnes à la rue rencontrées et enquêtées, sans que celles-ci ne comprennent ou ne voient l'intérêt immédiat ou différé de leur participation.

Par conséquent, le Conseil d'Administration a décidé de capitaliser sur les données récoltées tout au long de l'année par les maraudes et Samu sociaux participants afin de produire [une nouvelle version de l'étude](#), publiée en décembre 2022. Cette production contient un volet portant sur les caractéristiques et la composition des structures participantes, ainsi qu'un autre volet sur le profil des ménages rencontrés. La Fédération a pour objectif, dans les prochaines années, de renforcer ces données « profil », et plus globalement d'améliorer la qualité du traitement des données.

La Fédération Nationale des Samu sociaux profite du rapport d'activités pour remercier l'ensemble des équipes des Samu sociaux et maraudes participantes pour le temps consacré à cette étude.

➔ PARTICIPATION AUX AUTRES PROJETS D'OBSERVATION SOCIALE

Enfin, la Fédération participe activement aux différentes instances et groupes de travail sur d'autres projets d'observation sociale à l'échelon national :

- **« Nuits de la Solidarité »**, groupes de travail et comité scientifique portant sur l'extension de l'expérience parisienne à d'autres métropoles françaises. Ces groupes sont pilotés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Ils visent à proposer un cadre national à des initiatives locales.
- **« Enquête Sans-Domicile » de l'INSEE, qui se déroulera en 2025.** La FNSS apporte un appui technique, des informations contextuelles sur les préoccupations des personnes à la rue, les grandes thématiques à aborder, et propose un accès et de la médiation entre équipes et enquêteurs dans le cadre de la réalisation de tests locaux.



FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org